

## Compte- rendu du Comité Directeur du 5 mars 2012

**Etaient présents** : Emmanuel COUET, Sophie LE COQ représentant Jean-Yves DARTIGUENAVE, Pascal DUPONT, Jacky EVEN, Catherine GUY, Danielle LE BIHAN représentant Raymonde SECHET, Gilbert GAULTIER (sans participation au vote)

**Excusés** : Christian LE BART

### Ordre du jour :

1. Election du vice-président pour l'INSA
2. Discussion sur la méthode de travail des instances de l'IAUR
3. Préparation de la liste des membres du Conseil d'orientation.

### Relevé des éléments de débat et des décisions :

1. **Election du vice-président pour l'INSA** : Jacky EVEN, candidat au titre de vice président de l'IAUR. Election à bulletin secret : 6 votants (5 oui ; 1 abstention)
2. **Discussion sur la méthode de travail des instances de l'IAUR** :

Pour rappel, l'IAUR fédère des compétences complémentaires pour assurer trois missions principales (formation, recherche et expertise) et deux missions transversales (rapprochement du monde de la recherche et des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, communication et valorisation de ses membres).

Un programme d'orientation scientifique guidera les actions de l'IAUR. Ce programme sera co-élaboré par des commissions de travail et le Conseil d'Orientation, et sera soumis pour décision au Comité Directeur.

**Les modes de décision et de consultation** s'appuient sur deux instances principales : le Comité Directeur et le Conseil d'Orientation.

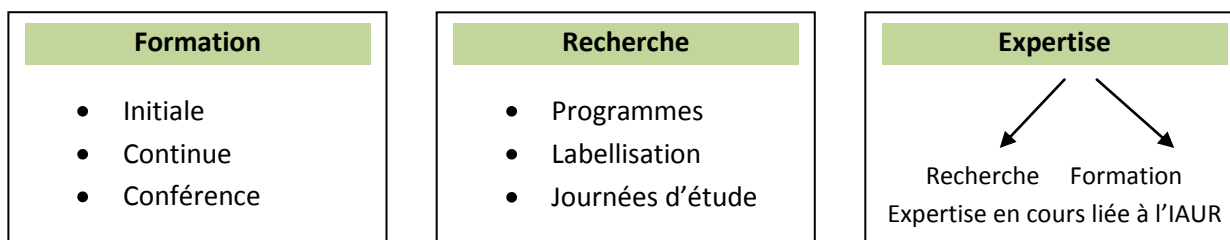
Ainsi, afin d'impulser une dynamique de réseau entre enseignants chercheurs et professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, le Comité Directeur décide de mettre en place **trois commissions permanentes de travail : formation, recherche, expertise**

Ces commissions ont pour rôle de mettre en place des actions et de les animer en collaboration avec la Direction de l'IAUR. Ces commissions se réuniront autant de fois que ses membres l'auront décidé. Elles choisiront le mode d'animation de leurs travaux et désigneront leurs animateurs.

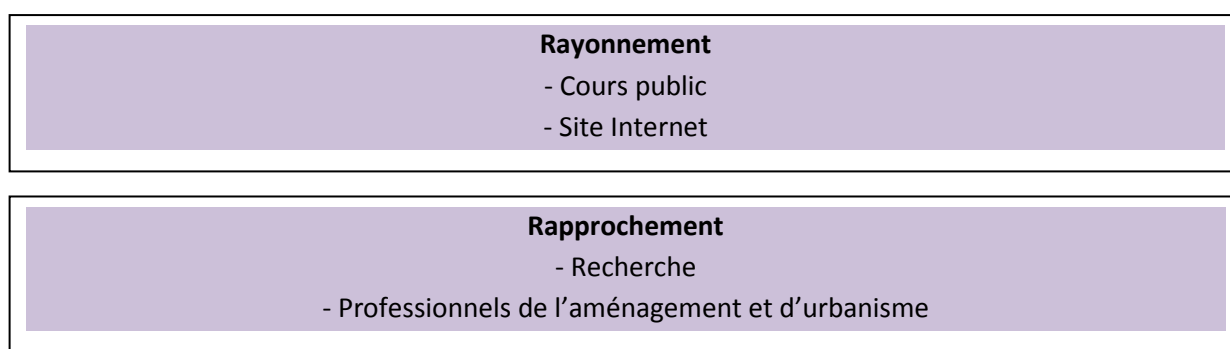
**Peuvent participer aux travaux de ces commissions toutes les personnes qui souhaitent contribuer aux actions de l'IAUR** : les membres du Comité Directeur et du Conseil d'Orientation, ainsi que les représentants des institutions partenaires : enseignants chercheurs, professionnels des institutions impliquées dans le Conseil d'Orientation.

Le schéma ci-dessous illustre les différentes instances et fonctions de l'IAUR

### ⇒ Trois missions Principales



### ⇒ Et deux missions transversales



### ⇒ Tableau synthétisant l'organisation de l'IAUR

Instances	Fonctions principales	Composition
<b>Comité Directeur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Décide du programme scientifique et du programme d'actions</li> <li>▪ Discute et approuve le programme d'activités</li> <li>▪ Délibère sur le budget prévisionnel et son exécution</li> <li>▪ Désigne les membres du Comité d'Orientation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Institutions académiques (universités et grandes écoles) <b>signataires</b> de la convention du GIS</li> <li>▪ Laboratoires universitaires <b>volontaires</b> rattachés à ces institutions</li> </ul>
<b>Conseil d'Orientation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organe consultatif garant de la pertinence et de la qualité des activités de l'Institut</li> <li>▪ Faire des propositions d'actions</li> <li>▪ Présenter des recommandations sur les orientations et les contrats d'expertise à entreprendre</li> <li>▪ Examine les modalités de réalisation des actions et les résultats obtenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Membres <b>désignés</b> par les organismes publics et privés intéressés par les questions d'aménagement et d'urbanisme</li> <li>▪ La composition de ce comité est <b>validée</b> par le Comité Directeur</li> </ul>
<b>Commissions des actions :</b> - <b>Formation</b> - <b>Recherche</b> - <b>expertise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préparer et animer les actions mises en place par l'IAUR</li> <li>▪ Assurer la mise en réseau des acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme (enseignants chercheurs, professionnels)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Membres du Comité Directeur</li> <li>▪ Membres du Conseil d'Orientation</li> <li>▪ Enseignants chercheurs, professionnels <b>volontaires</b>, issus des organismes publics et privés intéressés par les questions d'aménagement et d'urbanisme</li> </ul>

**Rappel du calendrier des réunions du Comité Directeur :**

- Lundi 23 avril à 14h : site internet, réflexion sur la formation initiale et continue
- Lundi 21 mai à 14h : réflexion sur les initiatives communes et sur les expertises
- Lundi 2 juillet à 14h : réflexion sur les actions pour la recherche
- Lundi 24 septembre à 14h : approbation du programme d'actions et du budget

**3. Préparation de la liste des membres du Conseil d'orientation.**

Pour mémoire, l'article 2.2 de la convention du GIS IAUR prévoit que le Conseil d'Orientation, organe consultatif, se compose de représentants d'Institutions ou de personnalités reconnues dans le champ de l'Urbanisme et de l'Aménagement et de l'Architecture. Outre sa mission de proposer des orientations d'actions de l'IAUR, le Conseil d'Orientation est garant de la pertinence et de la qualité scientifique des activités de l'Institut.

- Le Conseil d'orientation peut faire des propositions d'actions, présenter des recommandations sur les orientations et les contrats d'expertise à entreprendre et les modalités de leur réalisation et examiner les résultats obtenus.
- A partir de ces propositions et de celles du Directeur de l'IAUR, le Comité Directeur décide des orientations et des propositions pour l'IAUR

Après échanges, les membres du Comité Directeur proposent la composition suivante.

Cette liste n'est pas définitive. Elle doit être complétée notamment par l'IEP SciencesPo et le CRAPE, mais également par ceux qui le souhaitent.

Il est prévu que l'installation de ce Conseil d'Orientation se déroule le lundi 23 avril à 16h, à la suite de la réunion du Comité Directeur qui se déroulera de 14h à 16h.

Organismes	Référent proposé	Fonction	Remarques
<b>ELUS</b>			
Philippe Tourtelier	2ème circonscription I&V	Député	
Jean-Yves Chapuis	Rennes Métropole	Vice-président	
Bernard Poirier	Pays de Rennes	Président	
Françoise Gatel	CdC Chateaugiron	Présidente	
Paul Kerdraon	Ville de Pacé	Maire	
Christophe Martins	Conseil général d'I&V	Conseiller général	
Isabelle Thomas	Conseil Régional de Bretagne	Vice-présidente	
Frédéric Bourcier	Ville de Rennes	Adjoint à l'urbanisme	
Jean-Luc Daubaire	Ville de Rennes	Délégué à l'énergie et à l'écologie urbaine	
<i>A compléter par SciencesPo</i>			
<b>ETAT</b>			
DREAL Bretagne	Françoise Noars	directrice	
DRAC	Bernard Valéro	Architecte conseil	
Foncier de Bretagne (EPF)	Didier Vilain	directeur	
Foncier de Bretagne (EPF)	Daniel Cuff	président	
DDTM 35	Jean CEZARD	directeur départemental	
DDTM 35	Françoise Gadbin		Proposition ENSAB
CETE OUEST	Mme Hubert		
Caisse des Dépôts et Consignations	M. Loïc Rolland	directeur général	
Caisse des Dépôts et Consignations	M. Philippe Besson	Pôle Ville et Territoires	
<i>A compléter par SciencesPo</i>			

<b>COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>			
Rennes Métropole	M. Nicolas Ferrand	directeur général de l'aménagement urbain	
Ville de Rennes	Philippe Faysse	directeur général des services techniques	Proposition INSA
Conseil Régional Direction de l'aménagement et des solidarités	Sébastien Hamard	adjoint à la directrice	
Conseil Général 35	Laurence Quinaut	directrice générale des services	
Conseil Général 22	Ambroise Gervais		
CDG 35	Jean-Paul Huby	directeur général des services	
Fougères communauté	Louis Feuvrier	président	
Fougères communauté	Mme Levain		
Fougères communauté	M. Paviot		
<i>A compléter par SciencesPo</i>			
<b>PARTENAIRES Aménagement et Urbanisme</b>			
Club Qualité 35	Roland Yviquel	Cabinet Mercier et associés	Proposition INSA
CODESPAR	Gaëlle Chapon	directrice	
CERUR	Jean-Marie Bizon	directeur	
IDEA Recherche	Jérôme Duchemin	directeur	
SETUR Ingénierie-Audit-Conseil	Gwénaëlle Carfantan	directrice	
MANA	Stéphane Chevrier	directeur	
JEUDEV	Christophe Moreau	directeur	
RésO Villes	Emmanuelle Soumeur-Mereau	directrice	
Conseil Régional de l'Ordre des architectes de Bretagne	Benoît Gautier	président	
Chambre des notaires d'I&V	Philippe Lugand	président	
Audiar	Henri-Noël Ruiz	directeur	
Audiar	Hélène Bernard	architecte	Proposition INSA
Fédération promoteurs immobiliers Bretagne	Véronique BLEAS MONCORPS	présidente	
ADO Habitat I&V	Guy Potin	président	
Fédération du bâtiment et des travaux publics d'I&V (FBTP 35)	Hugues Vanel	président	

Fédération du bâtiment et des travaux publics d'I&V (FBTP 35)	M. Vache	Eiffage construction	Proposition INSA
Capeb 35 (PME-PMI)	Jean-Pierre Panhaleux	président	
CREPA	Laurence Croslard	présidente	
CREPA	Marie Le Goascoz	directrice	
TERRITOIRES	René Bondiguel	directeur	
SEMTCAR	Guy Malbrancke	directeur général délégué	
SADIV	Frédéric Bourcier	président directeur général	
<i>A compléter par SciencesPo</i>			
<b>PERSONNALITES QUALIFIEES</b>			
Journaliste	M. Xavier Debontride		
Institut de géoarchitecture de Brest		directeur	
Maison du tourisme de Rennes	Mme Ledantec	directrice	
<i>A compléter par SciencesPo</i>			